

M. le Président. — Messieurs, depuis notre dernière réunion, un événement funeste et imprévu est venu attrister l'Académie, la plonger dans la stupeur et lui causer une profonde émotion. M. le baron Michaux, que nous avons eu le bonheur de voir encore parmi nous le 29 mars dernier, paraissant jouir d'une excellente santé, a été ravi inopinément à sa famille éplorée, à l'Université de Louvain sur laquelle il a jeté tant d'éclat, à ses nombreux amis et à ses collègues dont il avait conquis depuis longtemps les sympathies par l'aménité et la bienveillance de son caractère. C'est une perte immense pour l'Académie, messieurs; c'est un vide difficile à combler. M. le baron Michaux jouissait dans le monde médical d'une grande notoriété. La Société de chirurgie de Paris, appréciant l'importance et le mérite de ses travaux scientifiques, lui avait décerné le titre de correspondant d'abord, et plus tard celui de membre honoraire.

Lors du cinquantenaire de son professorat, M. le baron Michaux a été l'objet d'une splendide manifestation à laquelle se sont associés l'Université et la ville de Louvain tout entière, ses nombreux disciples, disséminés dans tout le pays, et qui se sont empressés d'accourir pour rendre un dernier hommage à leur vénéré maître.

Il y a quelques années, le Roi, voulant lui donner une nouvelle preuve de sa bienveillance, nomma M. Michaux baron. Cette distinction, messieurs, rejaillit sur l'Académie tout entière.

Au Sénat, M. le baron Michaux a toujours été sur la brèche pour défendre et soutenir les droits et les prérogatives du corps médical. A plusieurs reprises, il a protesté avec la plus vive éner-

gie contre les autorisations accordées si facilement à des médecins étrangers et qui viennent faire aux praticiens belges une concurrence, je dirai souvent peu loyale, vu les agissements auxquels quelques-uns se livrent. En Belgique la carrière médicale est encombrée; nous n'avons donc pas besoin de médecins étrangers dans notre pays. Depuis 1878 surtout, des autorisations sans condition aucune ont été accordées à plusieurs étrangers d'exercer leur art en Belgique.

M. le baron Michaux a voulu que ses funérailles eussent lieu sans apparat et avec la simplicité dont sa vie entière avait été empreinte. Néanmoins, toute la ville de Louvain, l'Université au grand complet et une foule d'amis ont tenu à rendre un dernier hommage à ce professeur d'une haute valeur; aussi l'église Saint-Joseph était-elle bondée de monde.

Messieurs, M. le baron Michaux m'a toujours témoigné une amitié sincère dont j'avais le droit d'être fier. Aussi ai-je cru qu'il était de mon devoir de lui payer un dernier tribut d'affection et de regrets, et de témoigner ainsi de ma profonde gratitude envers ce regretté collègue que tous nous aimions et vénérions. (*Assentiment.*)